

# ATTESTATION DE NON-CHANGEMENT DE SITUATION POUR LES ASSOCIATIONS

**Document valable pour l'année scolaire 2025/2026**

Je soussigné :

Agissant en qualité de :

de l'association :

Certifie qu'il n'y a pas de changement concernant (case à cocher) le(s) :

- Récépissé de déclaration en Préfecture et sa publication au Journal officiel des associations et fondations d'entreprises (JOAFE)
- Numéro SIREN/SIRET pour l'entité bénéficiaire du financement prévu par la présente convention
- Statuts datés et signés en vigueur
- Relevé d'identité bancaire, postal, IBAN ou caisse d'épargne du bénéficiaire de l'aide (à la demande de financement ELAN)

L'association certifie souscrire au Contrat d'Engagement Républicain et respecter son contenu, en application du décret du 31 décembre 2021 approuvant le Contrat d'Engagement Républicain des associations et fondations bénéficiant de subventions publiques ou d'un agrément de l'Etat. Tout manquement observé à ce titre est de nature à justifier un retrait de tout ou partie de la subvention accordée.

**En cas de modification de l'une des pièces ci-dessus, merci de joindre les justificatifs à votre demande de financement CLAS 2025.**

Fait à

le

Signature et cachet :

